



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Participation de la Caisse des Ecoles aux séjours des clubs Adolescents et préadolescents

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	10

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le deux juin, s'est réuni le vingt-cinq juin deux mille vingt-six sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Françoise SIRE, Madame Nathalie KLEINBOURG, Madame Maroussia ERMENEUX, Madame Simone ROQUES, représentant le Conseil Municipal

Madame Martine NELLEAU, Madame Emaline BAREAU, Monsieur Hamid ZAIR, Monsieur Khalid KARIMI, administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école élémentaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Etaient excusés :

Monsieur Frédéric ROBERT, Madame Michèle BELLAICHE, Madame Béatrice LE BLAY

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20260625-10-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

PARTICIPATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES AUX SEJOURS DES CLUBS ADOLESCENTS ET PREADOLESCENTS

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 25 juin 2026,

CONSIDÉRANT que la ville de Levallois organise des séjours pour les jeunes Levalloisiens dans le cadre des clubs adolescents et préadolescents,

CONSIDÉRANT que le montant de la participation familiale est une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières,

DÉCIDE

Article 1^{er} : De prendre en charge une partie des frais de séjour pour la famille ci-après :

Séjour Viva Espagne « Salou » 2026

Monsieur TKOBOT Hamza– 107 rue Marius AUFAN – Levallois pour l'enfant :

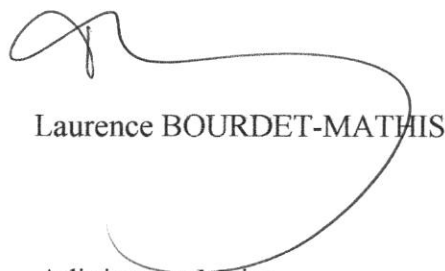
- TKOBOT Marwane né le 13/04/2010 – 214,63 €

Article 2 : D'annuler la participation de la Caisse des Écoles en cas de désistement de la famille.

Article 3 : De prélever le montant de la dépense sur le budget de la Caisse des Écoles.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,



Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
délégué à la Vie Scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles